

revendications identitaires régionales. L'ouvrage s'achève par une chronologie historique, une compilation des fragments de Mécène, une bibliographie (dans laquelle manque peut-être la thèse de Y. Liébert sur la *truphé* des Étrusques), et un *index nominum*. L'ouvrage est dans son ensemble agréable à lire, rédigé dans un style sec et dépouillé (beaucoup de phrases nominales), mais clair et dynamique, moyennant quelques rares incorrections ou impropriétés (notamment « tout à chacun » au lieu de « tout un chacun » et, p. 35, *retractatio* au lieu de *recusatio*). Un ouvrage important par conséquent, qui intéressera autant les spécialistes de l'époque augustéenne que le « grand public cultivé ».

François RIPOLL

Philippe AKAR, *Concordia : un idéal de la classe dirigeante romaine à la fin de la République*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2013. 1 vol. 499 p. (HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE, 122). Prix : 35 €. ISBN 978-2-85944-738-0.

Cet ouvrage est la version remaniée d'une dissertation doctorale soutenue en 2008 à l'Université Paris-I Panthéon – Sorbonne. Comme s'en explique Philippe Akar dans l'introduction, l'enquête est avant tout lexicale, centrée sur le terme *concordia*, les mots de sens proche (*concors...*) et leurs équivalents grecs (*ὁμόνοια*), sur près de deux cents ans, de la deuxième guerre punique à l'assassinat de Cicéron. Le *status quaestionis* fait apparaître le vide que l'étude cherche à combler : la notion de *concordia* a en effet largement été étudiée dans l'œuvre de Cicéron, mais trop rarement au-delà de l'Arpinate, alors même que des auteurs comme Tite-Live ou Dion Cassius convoquent fréquemment le concept. Cette étude porte sur le caractère politique de la notion, le corpus étant construit autour de la *concordia* dans la classe dirigeante. Ces choix méthodologiques répondent à une nécessité indiscutable : réduire la taille d'un corpus qui, pour une question aussi centrale dans la littérature latine républicaine, aurait sans cela été impossible à manipuler. Le choix pourra néanmoins frustrer le lecteur : de fait, l'approche lexicale ne laisse que rarement place à une visée plus large (voir néanmoins une ouverture p. 48), et l'on pourrait se demander comment les autres types de *concordia*, à l'échelle de la famille ou de la cité tout entière par exemple (p. 60), influencent et sont influencés par le modèle de la concorde politique de l'aristocratie. Mais il s'agissait bien entendu de garder une dimension acceptable à l'enquête ; sans doute ces compléments pourront-ils être abordés dans les années à venir. La première partie porte sur la représentation de la *concordia* pendant et juste après la deuxième guerre punique : à la différence du reste de l'ouvrage, c'est à travers des sources indirectes (principalement Tite-Live) que nous sommes réduits à étudier l'utilisation de la notion de *concordia* à cette époque. Ph. Akar fait émerger dès cette première partie les grands traits des récits sur la *concordia* : elle procédait par la mise en valeur de la concorde particulière entre (deux) dirigeants-magistrats disposant d'un *imperium* égal (consuls ou censeurs), réalisée sous l'égide d'un individu prestigieux, un *concordiae auctor* – Q. Fabius Maximus pour cette époque –, et prenant souvent la forme d'une réconciliation. Les exemples de ce motif se multiplient dans la période qui suit la victoire romaine à Zama, mais pour cette sous-partie, l'effet de liste menace quelque peu. Dans nos sources, le tribunat des Gracques est généralement considéré comme la première

grande rupture de la *concordia* de la classe dirigeante. Les deux frères sont notamment accusés d'avoir voulu faire participer au processus politique d'autres groupes sociaux que le Sénat, au sein duquel se réalisait traditionnellement la *concordia* : le peuple, et surtout l'ordre équestre, à travers la réforme judiciaire de C. Gracchus. Dans la tradition qui leur était hostile, le meurtre des Gracques permettait au Sénat de refonder la concorde. À partir de cette époque, la *concordia* devient un thème conservateur, utilisé par les aristocrates pour s'opposer à l'action des tribuns trop séditeux, et donc un outil de domination de la classe dirigeante sur le peuple. Ph. Akar analyse ensuite avec beaucoup de finesse le feuilleté chronologique dans l'œuvre des annalistes de cette période : leurs récits de certains épisodes marquants de l'époque proto-républicaine (Camille, Cincinnatus, les décemvirs) sont souvent anachroniques, et l'on peut y retrouver les traces de ce débat autour de la *concordia* et du rôle des tribuns, jugé superflu par certains sénateurs qui proposaient de lui substituer les liens de clientèle plus directs entre le patriciat et la plèbe. L'époque syllanienne voit elle aussi deux utilisations politiques de la *concordia* : au terme d'une démonstration assez convaincante basée sur les sources contemporaines, Ph. Akar affirme qu'un groupe de sénateurs indépendants (c'est-à-dire ni marianistes ni syllaniens) a d'abord essayé, au nom de la *concordia*, d'entamer des négociations avec Sylla. Puis, la propagande syllanienne, semble-t-il, s'est à son tour construite autour de cette notion ; bien entendu, c'est ici de la *concordia* traditionnelle qu'il s'agit : récusation du rôle des tribuns comme vecteurs de discorde, entente entre les deux consuls égaux en *imperium* qui devait rendre caduque la charge de dictateur. Mais cette pratique avait aussi ses détracteurs, tel Lepidus ; comme le résume très bien Ph. Akar, le débat porte alors sur le groupe qui doit réaliser la concorde : tous les citoyens ou seulement leur élite non séditeuse ? La partie suivante se concentre sur Cicéron, qui fait de la *concordia* l'élément central de sa politique, du moins jusqu'à son consulat ; nous sommes ici en terrain plus connu, mais l'auteur apporte deux points intéressants. Tout d'abord, Cicéron ne fait que reprendre une politique de concorde dont on trouve trace avant lui dans les cercles pompéiens. Ensuite, la *concordia ordinum* dont il se voulait l'*auctor* s'ouvre certes aux chevaliers, mais reste fondée sur une stricte hiérarchisation des classes et est toujours subordonnée au respect de l'ordre : Ph. Akar montre qu'elle justifiait en quelque sorte aux yeux de l'Arpinate l'immobilisme social. Cette conception va s'opposer de plus en plus à l'émergence des pouvoirs individuels, représentée d'abord par l'avènement du premier triumvirat. À cette époque, l'échec de la *concordia ordinum* de Cicéron fait que les triumvirs accaparent le prérequis rhétorique qu'était devenue cette notion. Cicéron a alors recours à des artifices oratoires particulièrement complexes pour réhabiliter sa propre vision de la concorde : il s'agit de subordonner l'action des triumvirs à la *concordia* sénatoriale, mais cette position d'équilibriste est surtout vue comme un ralliement aux *imperatores*. Les sources font d'ailleurs du triumvirat un nouveau type de *concordia* entre trois individus au sommet de l'État, entente qui fut rompue par la disparition de Crassus – voire de Julie chez certains auteurs. Lors de la dictature de César se concrétise très nettement l'une des caractéristiques latentes de la *concordia* telle que nous la décrit Ph. Akar depuis le II<sup>e</sup> siècle : sa soumission au pouvoir et au prestige individuels. Le lecteur a dès lors du mal à considérer cette évolution comme « un changement radical » (p. 366). Le débat à propos des dettes, central pour cette période, devient le théâtre de l'utilisation poli-

tique du terme et prouve que César essayait de faire de la *concordia* une qualité fondamentale de son règne. Après la mort du dictateur, les deux camps cherchent encore une fois à mettre de leur côté la *concordia*, ce qui se vérifie dans les affrontements oratoires entre Cicéron et Marc Antoine à partir de septembre 44. L'auteur montre, de manière convaincante et malgré les sources lacunaires, que les deux hommes ainsi que leurs proches essayaient chacun de se présenter comme le *concordiae auctor*. Surtout, entre les deux rivaux, c'étaient deux conceptions de la concorde qui s'opposaient, le second triumvirat entérinant la victoire idéologique des césariens. La progression chronologique donne une bonne idée des évolutions, mais, s'il fallait lui adresser un reproche, conduit aussi à la dispersion d'éléments connexes, certains récits étant analysés à la fois pour la période qu'ils narrent et pour leur époque de rédaction (par ex. p. 176 et 232) ; insérer plus de renvois internes précis, notamment à ce qui suit, aurait été appréciable pour mieux faire émerger les idées structurantes de l'ouvrage (par ex. p. 203 n. 56 ou p. 266 n. 124). Surtout, cette progression chronologique prive le lecteur d'une ou deux premières parties transversales : peut-être manque-t-il en effet une typologie des différentes concordes évoquées dans le corpus (entre deux individus, dans le Sénat tout entier, avec les chevaliers...) ; par ailleurs, le lecteur aurait pu attendre une étude préliminaire des stratégies rhétoriques autour de la *concordia*. Ce « sème décisif » (p. 461), présent surtout dans les discours (p. 453), est au cœur de tactiques oratoires complexes dont l'auteur parle au fil de la démonstration, mais dont le lecteur ne retirera peut-être pas une image très cadrée. De fait, cet « extraordinaire jeu de miroirs » (p. 356) aurait sûrement mérité une étude systématique en regard de la progression chronologique : Ph. Akar aurait pu y synthétiser, plus largement qu'en quelques pages dans la conclusion (p. 454-461), les différentes manœuvres discursives telles que l'accaparement de la notion, sa réappropriation par la redéfinition, son aspect performatif ou sa place dans le discours. Enfin, l'on pourrait éventuellement regretter l'absence d'un index des notions mobilisées à la fin de l'ouvrage pour accéder rapidement à des thèmes précis, logiquement dispersés dans la progression diachronique. Au reste, ces quelques défauts structurels ne doivent pas masquer l'ambition d'un ouvrage qui, pour l'analyse de détail, emporte souvent l'adhésion. D'un style plutôt agréable, le livre de Ph. Akar se lit sans difficulté, et la progression est rarement heurtée par les coquilles (corriger toutefois les légers anachronismes p. 260 et 264). À son terme se dégage la cohérence de la notion (malgré ses évolutions), notamment grâce à l'analyse de sources non littéraires à chaque fois que cela est possible, monnaies, graffiti et même « métalangage » de la *concordia*.

Louis AUTIN

John NICOLS, *Civic Patronage in the Roman Empire*. Leyde – Boston, Brill, 2014. 1 vol. 16 x 24 cm, XVII-344 p. (MNEMOSYNE. SUPPL., 365). Prix : 125 €. ISBN 978-90-04-21466-8.

Si la relation de patronage / clientèle est au cœur des relations humaines dans l'Antiquité et le monde romain en particulier, le patronage civique, celui qui lie un homme – ou une femme – influent(e) à une communauté civique, prend une dimension supplémentaire dans ses éventuelles connotations politiques (plus précisément à